

Commission extra-municipale communication du 04/02/2015- 20h-22h

Participants : 1 habitante non élue, 4 élus, 1 élue excusée

1* Règles de fonctionnement.

2* Projets identifiés

a) supports de diffusion des informations.

Moyens à compléter pour une diffusion immédiate. Actuellement : sirènes.

Pistes à creuser : mails, sms, panneau affichage lumineux.

Pour les diffusions à moyen terme : courriers, bulletin municipal et site internet. Panneaux d'affichage.

b) site internet de la mairie et autres outils de communication numérique. Faire intervenir des étudiants en stage ou projet de groupe.

c) bulletin municipal.

2014. Brié : 9000€ frais d'impression de 3 gazettes. Herbeys : 2500€ frais de photocopie en mairie et distribution de 9 bulletins.

Quelques habitants ne reçoivent pas le bulletin. Etablir la liste pour les rajouter dans la tournée du distributeur.

Contenu. « Ce qui se passe autour de chez nous, habitants de la commune ». Recueillir les avis sur la publication du compte-rendu exhaustif du conseil municipal et/ou seulement des points concrets qui concernent la vie des habitants.

Diffusion du bulletin par voie électronique sur demande en mairie des intéressés. Apposition d'un sticker sur la boîte aux lettres informant le distributeur de ne pas déposer de bulletin papier.

d) Enquête sur l'extension des horaires des tondeuses et machines

Définir les critères de validité de l'enquête

Idée : consultation le jour des élections départementales.

3* Action supplémentaire avant prochaine réunion : solliciter des habitants non élus pour une participation à cette commission.

Prochaine réunion : mercredi 1 avril 20h30-22h. S'inscrire en mairie ou auprès de elisabeth.scius@herbeys.fr ou isabelle.paturel@herbeys.fr